



**cea** | investissement  
AMORÇAGE TECHNOLOGIQUE



Banque Publique d'Investissement



## DOSSIER DE PRESSE

**CEA Investissement lance  
le fonds Amorçage Technologique Investissement**





## COMMUNIQUE DE PRESSE

# CEA Investissement lance le fonds Amorçage Technologique Investissement



Paris, le 3 avril 2013 – **CEA Investissement annonce le closing de son fonds Amorçage Technologique Investissement - ATI - dédié aux jeunes sociétés françaises dont l'offre repose sur une innovation technologique forte dans les domaines d'activité du CEA. Doté de 38 millions d'euros, ce fonds est souscrit par le Fonds National d'Amorçage (FNA), géré pour le compte de l'Etat dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), par CDC Entreprises - future entité de la Banque Publique d'Investissement<sup>1</sup> - le CEA, EDF, Safran et bioMérieux.**

Dans la continuité de l'action entreprise par CEA Investissement depuis 1999, le fonds ATI investit sur l'ensemble du territoire national dans de très jeunes sociétés qui développent et commercialisent des innovations dans les domaines d'activité du CEA. A l'image de son panel d'investisseurs industriels - EDF, Safran et bioMérieux - le fonds ATI est multisectoriel. Il accompagne des entreprises nouvelles autour des technologies pour l'Energie et l'Environnement, la Santé, la Sécurité, les micro et nanotechnologies, et les technologies pour l'industrie. Sa stratégie est de concentrer les apports financiers et l'effort de structuration et d'accompagnement des jeunes pousses sur leurs deux premières années d'existence. Globalement, ATI prévoit de réaliser une vingtaine d'investissements pour des tickets initiaux compris entre 500 000 et 800 000 euros par entreprise.

Les entreprises soutenues par le fonds ATI pourront bénéficier d'accords avec le CEA leur permettant d'accéder à son expertise ainsi qu'à des infrastructures importantes (équipements, laboratoires, salles blanches, etc.). Elles pourront ainsi développer leurs produits sans nécessairement acquérir des équipements trop coûteux notamment en phase d'amorçage.

Le Fonds National d'Amorçage, doté de 600 millions d'euros par l'Etat dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir et géré par CDC Entreprises, participe à hauteur de 18 millions d'euros à ce nouveau fonds. Ensemble, le CEA et CEA Investissement investissent 13 millions d'euros. Les investisseurs industriels, EDF, Safran et bioMérieux, apportent 7 millions d'euros ainsi que leur expertise sectorielle et industrielle dans une logique d'innovation ouverte.

Ces investisseurs institutionnels et industriels partagent la conviction que la France dispose d'un écosystème de l'innovation et d'une recherche de grande qualité dans ces secteurs, permettant de faire émerger des champions internationaux.

**La société de gestion, CEA Investissement**, filiale du CEA, est un spécialiste de l'investissement d'amorçage technologique avec plus de cinquante sociétés financées à ce jour. Sa proximité avec les laboratoires de recherche publics et avec ses confrères du capital investissement en ont fait un acteur incontournable pour le démarrage et l'amorçage de sociétés innovantes en France. Fort de 15 années d'expérience et de pratique des spécificités de l'amorçage, CEA Investissement a mis au point une méthode d'investissement et de suivi très adaptée générant ainsi plusieurs sorties à fort multiple, telles que TRACIT et ULIS. Ceci lui permet d'alimenter le marché du capital investissement avec des sociétés très innovantes mais déjà structurées et positionnées sur leur marché.

Les équipes de CEA Investissement sont basées à Paris et à Grenoble et comportent cinq investisseurs professionnels

<sup>1</sup> Avec Oseo et le FSI, CDC Entreprises et sa filiale FSI Régions, sont appelées à constituer la Banque Publique d'Investissement une fois que toutes les étapes administratives et légales nécessaires auront été finalisées.

**Le Fonds National d'Amorçage (FNA)**, doté de 600 millions d'euros par l'Etat dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir est géré par CDC Entreprises. Le FNA ne finance pas directement des entreprises. Il investira dans 20 à 30 fonds d'amorçage à terme, animés par des équipes de gestion professionnelles, qui réalisent eux-mêmes des investissements dans de jeunes entreprises innovantes en phase d'amorçage. Les fonds, souscrits par le FNA visent notamment les entreprises des secteurs technologiques définis par la Stratégie Nationale pour la Recherche et l'Innovation : la santé, l'alimentation et les biotechnologies, les technologies de l'information et de la communication, les nanotechnologies et les écotechnologies.

### **Contacts presse :**

**CEA Investissement** : Régis Saleur – [regis.saleur@cea.fr](mailto:regis.saleur@cea.fr) – 01 64 50 10 83

**CDC Entreprises** : Nathalie Police – [nathalie.police@cdcentreprises.fr](mailto:nathalie.police@cdcentreprises.fr) – 01 58 50 73 02

**CEA** : Coline Verneau – [coline.verneau@cea.fr](mailto:coline.verneau@cea.fr) – 01 64 50 14 88

**EDF** : Alison Marquilly – 01 40 42 46 37

**SAFRAN** : Catherine Malek – [catherine.malek@safran.fr](mailto:catherine.malek@safran.fr) – 01 40 60 80 28

Caroline Coudert – [caroline.coudert@safran.fr](mailto:caroline.coudert@safran.fr) – 01 40 60 82 20

**bioMérieux** : Aurore Sergeant – 04 78 87 38 66

## SOMMAIRE

<b>Contexte .....</b>	<b>4</b>
<b>Présentation du fonds Amorçage Technologique</b>	
<b>Investissement (ATI) .....</b>	<b>5</b>
<b>Fiche technique du fonds .....</b>	<b>6</b>
<b>Présentation du gestionnaire CEA Investissement .....</b>	<b>7</b>
<b>Présentation des souscripteurs publics du fonds .....</b>	<b>8</b>
<b>Présentation des souscripteurs privés du fonds .....</b>	<b>10</b>
<b>Exemples d'entreprises historiquement soutenues par CEA</b>	
<b>Investissement .....</b>	<b>12</b>

## Contexte

Depuis les années 1980, la France a mis en place un nombre important d'interventions visant à favoriser le financement d'entreprises innovantes sur le territoire. Ainsi, le gouvernement intervient directement auprès de jeunes entreprises et met tout en œuvre afin d'améliorer leur profil « rendement/risque », *via* la réduction des barrières administratives au démarrage, des crédits d'impôt, la recherche d'externalités positives par la mise en réseau, etc. Toutefois, l'amorçage, qui constitue les premières années de vie de l'entreprise, reste une phase délicate, notamment en matière de financement, pour une société qui se lance sur le marché.

C'est pour tenter de résoudre ce problème récurrent de l'amorçage en France que le CEA s'est doté, il y a plus de dix ans, d'une entité financière, CEA Investissement dont la mission principale est d'aider de jeunes entreprises françaises à évoluer avec plus de sécurité dans des secteurs de R&D notamment communs aux activités du CEA.

Pour CEA Investissement, l'amorçage est la phase de développement des premiers produits et des débuts de la prospection commerciale pour une jeune société. Elle peut être envisagée dès lors que :

- la proposition de valeur de l'entreprise est clairement définie,
- la preuve de concept technologique également,
- le noyau d'une équipe de qualité est présent.

Cette phase est essentielle pour la croissance de l'entreprise et a pour but principal de permettre la validation de cette proposition de valeur par le marché, la consolidation de l'équipe initiale et finalement la création de valeur permettant la constitution d'un second tour de financement auprès de fonds de « capital-risque ».

Aujourd'hui, après dix années d'intervention en fonds propres avec sa structure initiale de société d'investissement capitalisée par le CEA, CEA Investissement met son expertise de l'amorçage technologique en France au service de ses partenaires et lance son fonds Amorçage Technologique Investissement (ATI). Doté de 38 millions d'euros, ce fonds est souscrit par le Fonds National d'Amorçage (FNA), géré pour le compte de l'Etat dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) par CDC Entreprises, future entité de la Banque Publique d'Investissement, le CEA, EDF, Safran et bioMérieux.

Sa mission consiste, dans la continuité du fonds historique, à aider de jeunes entreprises dont l'offre repose sur une innovation technologique forte dans des domaines d'activité du CEA. L'élargissement des moyens disponibles permettra à CEA Investissement de soutenir une vingtaine de nouvelles entreprises et la participation des partenaires industriels viendra élargir le *sourcing* des dossiers et créer des opportunités de collaboration opérationnelle ou commerciale.

## Présentation du fonds Amorçage Technologique Investissement (ATI)

Le fonds Amorçage Technologique Investissement (ATI), a pour mission d'investir dans de très jeunes sociétés, localisées sur l'ensemble du territoire national, qui développent et commercialisent des innovations dans les domaines d'activité du CEA. De plus, les secteurs ciblés par ce fonds constituent des secteurs technologiques prioritaires définis par l'Etat français : la santé, l'alimentation et les biotechnologies, les technologies de l'information et de la communication, les nanotechnologies, les écotecnologies et plus particulièrement lorsque les activités seront à forte dominante technologique, notamment dans les domaines de la production, de la maîtrise et du stockage de l'énergie, l'environnement, la micro-électronique, les sciences du vivant, la *medtech*, les matériaux, les logiciels, l'énergie, et les nanotechnologies. Ainsi, à l'image de son panel d'investisseurs industriels - EDF, Safran et bioMérieux - le fonds ATI est multisectoriel.

Les entreprises soutenues par le fonds ATI pourront bénéficier d'accords avec le CEA leur donnant accès à son expertise et à des infrastructures importantes (équipements, laboratoires, salles blanches, etc.). Cet accès permettra ainsi à ces jeunes sociétés de développer leurs produits sans acquérir les équipements nécessaires dont les investissements conséquents sont difficilement réalisables en phase d'amorçage. Cette approche permet de réduire les besoins en capitaux des « jeunes pousses » dans les premières années de leur existence et rendent ainsi les conditions de leur lancement plus faciles à réunir.

Le Fonds National d'Amorçage (FNA), doté de 600 millions d'euros par l'Etat dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) et géré par CDC Entreprises, participe à hauteur de 18 millions d'euros à ce nouveau fonds. Ensemble, le CEA et CEA Investissement investissent 13 millions d'euros. Les investisseurs industriels, EDF, Safran et bioMérieux, apportent 7 millions d'euros ainsi que leur expertise sectorielle et industrielle dans une logique d'innovation ouverte. CEA Investissement pourra également, dans ses domaines d'expertise, conseiller et épauler ces partenaires dans des opérations d'essaiimage d'entreprises issues de leur propre R&D.

Le fonds ATI investit aux côtés des actionnaires fondateurs en tant que premier investisseur professionnel. Il prévoit de réaliser, sur une durée de cinq à dix ans, une vingtaine d'investissements pour des tickets initiaux compris entre 500 000 et 800 000 euros par entreprise.

## Fiche technique du fonds

<b>Durée de vie du fonds</b>	12 années pouvant être prorogées pour une durée de deux fois un an.
<b>Forme juridique</b>	<b>Société par Actions Simplifiée (évolution programmée vers un FCPR)</b>
<b>Souscripteurs</b>	Le Fonds National d'Amorçage (FNA), CDC Entreprises, le CEA, EDF, Safran et bioMérieux
<b>Entreprises éligibles</b>	<p>Les entreprises éligibles au fonds doivent être des entreprises non cotées qui répondent, au moment de la prise de participation, aux caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• être constituée depuis moins de 8 ans ;</li> <li>• être une petite entreprise en phase d'amorçage ou de démarrage (avoir moins de 50 salariés et en principe ne pas dégager de chiffre d'affaires);</li> <li>• être innovante, c'est à dire que ses dépenses annuelles de recherche et développement doivent représenter au moins 15% de ses dépenses annuelles engagées ou détenir le label « entreprise innovante » délivré par OSEO (ou tout label équivalent dans le pays concerné) ;</li> <li>• intervenir dans les secteurs technologiques prioritaires définis par l'Etat français : la santé, l'alimentation et les biotechnologies, les technologies de l'information et de la communication, les nanotechnologies, les écotechnologies et plus particulièrement avoir une activité à forte dominante technologique, notamment dans les domaines de la production, de la maîtrise et du stockage de l'énergie, l'environnement, la micro-électronique, les sciences du vivant, la <i>medtech</i>, les matériaux, les logiciels, l'énergie et/ou les nanotechnologies ;</li> <li>• et avoir des associés majoritaires prenant l'engagement extrastatutaire envers la Société d'engager ou de s'associer à un processus de liquidité à horizon huit à dix ans maximum.</li> </ul>
<b>Secteurs éligibles</b>	<p>Le fonds aura principalement pour politique d'investissement de prendre, directement ou indirectement, des participations minoritaires dans des sociétés non cotées intervenant dans les <b>secteurs technologiques prioritaires définis par l'Etat français</b> : la santé, l'alimentation et les biotechnologies, les technologies de l'information et de la communication, les nanotechnologies, les écotechnologies et plus particulièrement lorsque les activités seront à forte dominante technologique, notamment dans les domaines de la production, de la maîtrise et du stockage de l'énergie, l'environnement, la micro-électronique, les sciences du vivant, la <i>medtech</i>, les matériaux, les logiciels, l'énergie, les nanotechnologies, en phase d'amorçage ou de démarrage, par le biais d'acquisition ou de souscription de titres de sociétés anonymes, sociétés en commandite par actions, sociétés par actions simplifiée, sociétés à responsabilité limitée ou autres entités assurant, de par leur statut, aux associés non opérationnels, une responsabilité limitée à leurs apports, sans exclure les autres types de fonds propres ou quasi fonds propres</p>
<b>Ticket d'intervention</b>	Compris entre 500 000 et 800 000€
<b>Zones d'intervention</b>	France exclusivement
<b>Opérations financées</b>	Capital Amorçage
<b>Gestionnaire</b>	CEA Investissement
<b>Comité d'investissement</b>	Les représentants du CEA, de CDC Entreprises, d'EDF, de Safran et de bioMérieux
<b>Contact</b>	<p><b>CEA Investissement :</b>  Régis Saleur  <a href="mailto:regis.saleur@cea.fr">regis.saleur@cea.fr</a>  01 64 50 10 83</p>

## Présentation du gestionnaire CEA Investissement

**CEA Investissement** est une société créée en 1999 et filiale à 100% du CEA, dont la mission principale est l'investissement en amorçage dans de jeunes entreprises à fort potentiel de croissance, exploitant certaines innovations issues du CEA ou bien évoluant dans les secteurs où le CEA développe ses activités de R&D (micro et nanotechnologies, nouvelles technologies pour l'énergie, nouveaux matériaux, biotechnologies et instrumentation médicale, logiciels et systèmes...).

L'objectif de ces prises de participation est à la fois stratégique (permettre l'apparition et le développement d'entreprises autour de la recherche publique) et financier (réaliser des plus-values lors de leur cession à terme, et en faire bénéficier l'établissement d'origine le cas échéant).

**CEA Investissement** investit au capital de ces entreprises dès leur création ou dans leur phase d'amorçage, c'est-à-dire lorsqu'elles constituent leur premier portefeuille de produits et n'ont généralement pas encore validé leur modèle d'affaires sur le plan commercial. Pendant cette phase d'amorçage, la « jeune pousse » va consolider sa technologie, renforcer son portefeuille de brevets, rencontrer ses premiers clients, compléter son équipe initiale et préparer sa seconde levée de fonds.

CEA Investissement a construit un dispositif complet couvrant toutes les phases de la création et du lancement des start-up, et est capable d'intervenir à différentes étapes d'un projet d'entreprise :

- En investissant en amorçage, lorsque le projet est établi autour d'un couple produit/marché clair et d'une équipe de départ. C'est le cœur de son métier;
- En finançant la « maturation entrepreneuriale », quand la preuve de concept technologique est établie mais que le projet d'entreprise reste à construire;
- En intervenant très en amont, en partenariat avec la Direction de la Valorisation du CEA (et désormais avec les directions de l'innovation des investisseurs industriels partenaires), pour susciter les projets d'entreprise et détecter des opportunités.

Les entreprises financées ont toutes une vocation industrielle et peuvent être aussi bien :

- des start-up créées principalement sur la base de technologies sous licence CEA, soit par des chercheurs essaimés du CEA pour exploiter commercialement des inventions dont ils sont les auteurs ou auxquelles ils ont collaboré étroitement, soit par des personnes extérieures au CEA, ou bien encore par une combinaison des deux ;
- des start-up créées autour d'une innovation issue d'un autre organisme de recherche et qui viennent trouver au CEA des technologies et savoir-faire essentiels pour leur développement ;
- des start-up sans lien contractuel avec le CEA, mais présentes sur les domaines d'innovation technologique du CEA et susceptibles de donner naissance à une collaboration avec le CEA ;
- des co-entreprises (joint-venture) créées entre le CEA et un ou plusieurs industriels leaders sur leur marché pour exploiter une technologie CEA.

L'équipe de CEA Investissement est constituée de professionnels du capital amorçage et de la maturation de projets issus de la recherche. Elle fait rimer compétence technologique et scientifique avec expérience du montage de projets d'entreprise et du capital investissement. L'organisation est basée sur des directeurs d'investissement spécialisés par secteur d'activité, en charge à la fois de la détection et de la réalisation des investissements mais aussi du suivi des participations et de la représentation de CEA Investissement aux différents conseils d'administration.

Plus d'informations sur : [www.cea-investissement.com](http://www.cea-investissement.com)



# Présentation des souscripteurs publics du fonds

## Le CEA

Le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) est un organisme public de recherche qui intervient dans quatre grands domaines : les énergies bas carbone (nucléaire et renouvelables), les technologies pour l'information et les technologies pour la santé, les Très Grandes Infrastructures de Recherche (TGIR), la défense et la sécurité globale.

S'appuyant sur une recherche fondamentale d'excellence et sur une capacité d'expertise reconnue, le CEA participe à la mise en place de projets de collaboration avec de nombreux partenaires académiques et industriels. Fort de ses 16 000 chercheurs et collaborateurs, il est un acteur majeur de l'espace européen de la recherche et exerce une présence croissante à l'international.

Le CEA conduit une politique dynamique d'essaimage. Depuis 1972, il a participé à la création de 157 start-up technologiques dont 82 au cours des dix dernières années. Tous les classements montrent que le CEA devient de plus en plus visible en termes de dépôts de brevets. Les résultats obtenus traduisent de façon éloquente la politique volontariste mise en place au CEA depuis plusieurs années pour encourager les chercheurs à protéger leurs résultats. Ainsi, en 2011, le CEA a été classé 3<sup>ème</sup> déposant national au palmarès 2011 de l'INPI (Institut national de la propriété industrielle) en termes de brevets prioritaires déposés et premier organisme de recherche mondiale au classement WIPO.

Les 701 brevets prioritaires déposés en 2012 viennent renforcer un portefeuille comptant près de 5 000 familles de brevets actives. Le CEA est ainsi en mesure de proposer aux industriels, dans ses grands domaines de spécialisation - l'énergie, les technologies pour l'information et la santé, la défense et la sécurité - une recherche innovante et sécurisée, facteur indéniable du renforcement de son attractivité.

Par ailleurs, la diversité des moyens et des compétences, l'existence de plateformes collaboratives créent une puissante dynamique de travail collaboratif. Aussi, en plus de son expertise acquise en matière de propriété industrielle, le CEA a également développé un savoir-faire en termes de partenariat public-privé et de coordination de projets structurants, au service d'actions de transfert de technologie vers le monde industriel. Plusieurs formules de collaboration, au sein desquelles son capital de propriété intellectuelle est engagé, sont ainsi mises en œuvre pour répondre aux besoins de nombreux partenaires.

En 2012, l'ensemble des contrats du CEA avec le monde industriel et le monde de l'enseignement et de la recherche représentait un portefeuille de plus de 2 000 accords qui a contribué directement ou indirectement à la mobilisation de plus de 800 M€ de co-financements partenariaux.

Sa filiale, CEA Investissement, complète ce dispositif de valorisation de la recherche en favorisant, notamment, la diffusion à l'industrie des technologies issues de ses recherches au bénéfice de l'emploi industriel en France.

### LE CEA EN QUELQUES CHIFFRES (fin 2012) :

- **15953 chercheurs, techniciens et collaborateurs ;**
- **10 centres de recherche ;**
- **4,7 milliards d'euros de budget ;**
- **701 brevets prioritaires déposés ;**
- **157 entreprises créées depuis 1972 dans le secteur des technologies innovantes ;**
- **40% de la R&D privée sous-traitée à la recherche publique en France ;**
- **53 Unités mixtes de recherche (UMR) liant le CEA à ses partenaires de recherche académiques ;**

Plus d'informations sur [www.cea.fr](http://www.cea.fr)

## **CDC Entreprises :**

CDC Entreprises, future entité de la Banque Publique d'Investissement est une société de gestion agréée par l'AMF, contrôlée par la Caisse des Dépôts. Elle est en charge de la gestion du programme public de financement en fonds propres des PME de croissance, FSI France Investissement, et des missions d'intérêt général du groupe Caisse des Dépôts dans le domaine du capital investissement pour les PME. A ce titre, CDC Entreprises gère les investissements de la Caisse des Dépôts et du FSI qui est son premier souscripteur. Elle se voit également confier des capitaux par des partenaires publics ou privés, financiers et industriels. CDC Entreprises gère ainsi pour le compte de l'Etat, le Fonds National d'Amorçage, le Fonds Ecotechnologies et le volet PME du Fonds national pour la Société Numérique (FSN PME), dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir.

Des missions au service du développement des PME :

- Développer et accompagner les PME industrielles et de services, dans une stratégie reposant sur la stabilité et le long terme, par-delà les aléas de la conjoncture et la recherche de la seule rentabilité financière, visant à structurer et renforcer le tissu français de PME performantes
- Animer et structurer un réseau d'acteurs du financement en fonds propres des PME au service du développement et de l'emploi
- Financer de nouvelles équipes de gestion développant des stratégies d'investissement originales répondant à des besoins du marché non encore ouverts.

### CDC Entreprises en chiffres ( 31 12 2012) :

- **7,8 Md€** sous gestion
- **3 100 PME actives** dans les portefeuilles des **280 fonds** directs ou indirects
- **Plus de 1,2 Md€** investi en 2012 dans **825 PME**

CDC Entreprises reste l'acteur majeur sur les segments du capital amorçage et du capital risque avec plus de 40% des entreprises financées

Plus d'information sur :

<http://www.cdcentreprises.fr>

### Le Fonds National d'Amorçage :

**Le Fonds National d'Amorçage (FNA)**, doté de 600 millions d'euros par l'Etat dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir est géré par CDC Entreprises. Le FNA ne finance pas directement des entreprises. Il investira dans 20 à 30 fonds d'amorçage à terme, animés par des équipes de gestion professionnelles, qui réalisent eux-mêmes des investissements dans de jeunes entreprises innovantes en phase d'amorçage. Les fonds, souscrits par le FNA visent notamment les entreprises des secteurs technologiques définis par la Stratégie Nationale pour la Recherche et l'Innovation : la santé, l'alimentation et les biotechnologies, les technologies de l'information et de la communication, les nanotechnologies et les écotechnologies.

Plus d'informations sur :

[http://www.cdcentreprises.fr/portefeuille/fiche/fonds\\_de\\_fonds/F22/fonds\\_national\\_d\\_amorçage\\_fna.php](http://www.cdcentreprises.fr/portefeuille/fiche/fonds_de_fonds/F22/fonds_national_d_amorçage_fna.php)

## Présentation des souscripteurs privés du fonds

Le fonds Amorçage Technologique Investissement compte actuellement plusieurs partenaires privés : EDF, Safran, et bioMérieux.

### EDF :

Le groupe EDF, un des leaders sur le marché de l'énergie en Europe, est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce et la vente d'énergies. Premier producteur d'électricité en Europe, le Groupe dispose en France de moyens de production essentiellement nucléaires et hydrauliques fournissant à 95,9 % une électricité sans émission de CO<sub>2</sub>. En France, ses filiales de transport et de distribution d'électricité exploitent 1 285 000 km de lignes électriques aériennes et souterraines de moyenne et basse tension et de l'ordre de 100 000 km de réseaux à haute et très haute tension. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à près de 28,6 millions de clients en France. Le Groupe a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires consolidé de 72,7 milliards d'euros dont 46,2 % hors de France. EDF, cotée à la Bourse de Paris, est membre de l'indice CAC 40.

La participation d'EDF, via sa structure EDF Développement Environnement (EDEV), dans le fonds Amorçage Technologique Investissement (ATI) s'inscrit dans une politique d'ensemble du groupe EDF en matière d'innovation. EDF, qui mobilise plus de 2000 personnes dans ses équipes R&D, travaille activement sur de nombreux sujets visés par ce fonds. Favoriser le développement de ces startups est aujourd'hui une condition importante pour permettre l'émergence de technologies innovantes. Elles sont porteuses d'idées nouvelles, parfois en rupture technologique, et d'innovations dans les domaines énergétiques et du développement durable, sur des métiers stratégiques pour le Groupe EDF.

Pour plus d'informations sur le Groupe EDF, consultez [www.edf.com](http://www.edf.com)

### Safran :

Safran est un équipementier international de haute technologie, leader en aéronautique, défense et sécurité. Présent sur tous les continents, le Groupe emploie 62 500 personnes et a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 13,6 milliards d'euros.

La dimension internationale du Groupe lui permet de bâtir des relations industrielles et commerciales avec les plus grands maîtres d'œuvre et opérateurs mondiaux, tout en offrant des services de proximité réactifs. Composé de nombreuses sociétés, le groupe Safran occupe, seul ou en partenariat, des positions de premier plan mondial ou européen sur ses marchés.

#### *Motoriste et équipementier aéronautique:*

Le groupe Safran développe, produit et commercialise des moteurs et des sous-ensembles propulsifs pour avions et hélicoptères, civils et militaires, missiles balistiques et lanceurs spatiaux et satellites. Il fournit également une large gamme d'équipements et de sous-systèmes destinés aux avions et aux hélicoptères, civils et militaires.

#### *Electronicien de défense:*

Présent sur les marchés de l'optronique, de l'inertiel, de l'électronique et des logiciels critiques, Safran propose aux Forces armées une offre complète de systèmes optroniques et de navigation et d'équipements d'optiques destinés à des applications aéronautiques, marines et terrestres.

### *Acteur global de la sécurité:*

Le groupe Safran propose des solutions de pointe pour répondre aux nouveaux besoins de sécurité des citoyens, des entreprises et des Etats à partir de technologies multibiométriques, des cartes à puce ou des documents d'identité ou de voyage sécurisés.

### **SAFRAN EN CHIFFRES EN 2012 :**

- 62 500 personnes dans le monde ;
- 13 560 M€ de chiffre d'affaires ;
- 1,6 Md€ d'investissements en R&D

### **POSITIONS SUR NOS MARCHES :**

- N°1 mondial des moteurs d'avions civils<sup>2</sup> (en partenariat avec GE) ;
- N°1 mondial des trains d'atterrissage et des roues & freins carbone ;
- N°1 mondial des commandes de vol pour hélicoptères ;
- N°1 mondial de la technologie multi-biométrique

Plus d'informations : [www.safran-group.com](http://www.safran-group.com) ; suivez [@SAFRAN](https://twitter.com/SAFRAN) sur Twitter

### **bioMérieux :**

#### ***Pioneering Diagnostics***

Acteur mondial dans le domaine du diagnostic in vitro depuis 50 ans, bioMérieux est présent dans plus de 160 pays au travers de 41 filiales et d'un large réseau de distributeurs. En 2012, le chiffre d'affaires de bioMérieux s'est élevé à 1,570 milliard d'euros, dont 87 % réalisés à l'international.

bioMérieux offre des solutions de diagnostic (réactifs, instruments et logiciels) qui déterminent l'origine d'une maladie ou d'une contamination pour améliorer la santé des patients et assurer la sécurité des consommateurs. Ses produits sont utilisés dans le diagnostic des maladies infectieuses et apportent des résultats à haute valeur médicale pour le dépistage et le suivi des cancers et les urgences cardiovasculaires. Ils sont également utilisés pour la détection de micro-organismes dans les produits agroalimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques.

bioMérieux est une société cotée au NYSE Euronext Paris. (Code : BIM – ISIN: FR0010096479). Pour de plus amples informations, rendez-vous sur [www.biomerieux.com](http://www.biomerieux.com)

---

<sup>2</sup> + de 100 places

## Exemples d'entreprises historiquement soutenues par CEA Investissement

### 1. Semi-conducteurs

#### ULIS

##### Détecteurs d'image infrarouge pour caméras infrarouges

ULIS fabrique des détecteurs infrarouges de masse destinés aux caméras infrarouges légères, peu consommatrices d'énergie et peu coûteuses. Les produits IR, qu'ils soient de petite ou de grande taille, sont conçus pour les applications industrielles, professionnelles, militaires et de sécurité. Les détecteurs IR d'ULIS offrent un certain nombre d'avantages uniques :

- Un concept léger ;
- Une faible consommation d'énergie ;
- Une fabrication en grands volumes ;
- Un concept approprié à la personnalisation de vos produits IR ;
- Une source de différenciation de votre produit.

ULIS est le leader des détecteurs infrarouge non refroidis basés sur une technologie au silicium amorphe, appelée microbolomètre, un matériau semi-conducteur facile et fiable à fabriquer.

##### Le spécialiste de l'imagerie thermique

ULIS a été fondé en 2002. Les efforts de recherche et développement ont été dynamisés par un partenariat à long terme avec le laboratoire public du CEA-Léti. ULIS axe aujourd'hui son activité exclusivement sur la technologie de l'imagerie thermique.

L'ensemble de l'équipe d'ULIS travaille afin de garantir le plus haut niveau possible de satisfaction du client. Elle est guidée par les valeurs de la société, à savoir **l'intégrité, le travail d'équipe, l'innovation et la performance.**

Le réseau mondial de consultants d'ULIS tient informés la société des dernières évolutions du marché. Ses clients bénéficient d'un contact direct avec des experts locaux, tant dans le domaine technique que dans la vente. Pour des demandes particulières, un support technique peut également être fourni sur site, dans les locaux.

Chiffres clés :

- Plus de 120 employés ;
- 4 000 m<sup>2</sup> de locaux ;
- 500 m<sup>2</sup> de salles blanches.

##### Mettre les clients au cœur de notre activité

Depuis 2003, ULIS utilise des processus d'assurance qualité pour la recherche et développement, l'industrialisation et la production de masse. Le système de gestion de la qualité a été développé en gardant un objectif à l'esprit : satisfaire nos clients.

ULIS s'efforce de s'améliorer en permanence, en utilisant des méthodes identifiées et des critères de référence mesurables. Par ailleurs, la société applique les normes ISO 9001 et OHSAS 18001 dans la gestion des relations avec les clients, les employés, les fournisseurs et les actionnaires.

Pour en savoir plus : [www.ulis-ir.com](http://www.ulis-ir.com)

## **CROCUS TECHNOLOGY**

Crocus développe des solutions basées sur ses Magnetic Logic Unit™ (MLU, unités logiques magnétiques). Tout en étant inférieures en taille, les MLU de Crocus ont une meilleure vitesse de lecture et d'écriture que celle des mémoires flash. Cela confère aux MLU de Crocus des atouts significatifs en termes de performances, de sécurité et de rentabilité, ce qui en fait un élément idéal pour les appareils mobiles, les cartes intelligentes, les serveurs de données sécurisés et autres produits à mémoire embarquée. En outre, l'architecture MLU™ de Crocus offre une approche extrêmement fiable pour créer des mémoires non volatiles capables de fonctionner à des températures égales ou supérieures à 250 °C, comparées aux mémoires Flash et autres technologies limitées à une température maximale de 150 °C. Ainsi, elle devient le *nec-plus-ultra* dans les environnements extrêmes tels que l'automobile, l'aérospatial, l'exploration énergétique et la défense.

Amorcée par CEA Investissement sur la base de travaux du laboratoire SPINTEC, CROCUS a rapidement été soutenue par de grands investisseurs français puis internationaux.

Plus d'informations sur : <http://www.crocus-technology.com>

## 2. Energie-environnement

### **FERMENTALG**

Fermentalg est une cleantech qui développe une technologie permettant de produire des molécules d'intérêt sans passer par les voies traditionnelles de la pétrochimie ou encore de l'exploitation industrielle de la pêche. C'est donc une « biotech industrielle ».

Fermentalg offre ainsi une solution alternative et durable face à la raréfaction annoncée de deux ressources : le poisson sauvage et le pétrole.

Fermentalg vise la mise sur le marché rapide des produits à partir de microalgues en mixotrophie à dominante hétérotrophe. Pour cela, le Groupe adopte une stratégie de partenariat avec des acteurs industriels capables de lancer l'exploitation industrielle à grande échelle des microalgues. Ces partenariats peuvent prendre la forme d'accords industriels de co-entreprise (joint-venture) et/ou d'accords de licence.

FERMENTALG a été soutenue dans sa phase d'amorçage par CEA Investissement qui a rapidement été rejoint par d'autres investisseurs français de premier plan. Plus d'informations sur : <http://www.fermentalg.com/>

### **ETHERA**

Ethera développe des solutions de mesure hautes-performances des polluants chimiques de l'air intérieur des bâtiments, en particulier pour des composés organiques volatils toxiques. En proposant des appareils simples et performants, nous souhaitons rendre la mesure de la qualité de l'air intérieur accessible au plus grand nombre.

Le cœur de la technologie d'Ethera est un matériau nanoporeux colorimétrique à haute capacité d'adsorption, développé pendant 10 ans dans un laboratoire CEA/CNRS. Les propriétés exceptionnelles de ce matériau hautement fonctionnalisable ouvrent un large champ d'application pour la société : des solutions innovantes de contrôle de la pollution intérieure sont continuellement en développement. Pour cela, Ethera investit massivement en Recherche et Développement.

Aujourd'hui, la société Ethera compte 13 collaborateurs, et continue de recruter de façon régulière pour soutenir sa croissance dans un marché de la qualité de l'air intérieur en plein essor.

Plus d'informations sur : <http://www.etheralabs.com>

### 3. Technologies pour la santé

#### **EYETECHCARE**

La société a pour mission de mettre à la disposition des patients atteints de pathologies oculaires, des innovations thérapeutiques permettant de réaliser des traitements efficaces, bien tolérés, durables et profitant des dernières avancées technologiques.

Cette mission conduit la société à concevoir des méthodes thérapeutiques dans lesquelles l'innovation technologique apportera un bénéfice significatif au patient, en particulier au niveau de la sécurité et de l'efficacité. La garantie du résultat et sa reproductibilité sont des conditions qui orientent quotidiennement notre travail.

EyeTechCare a mis au point un nouveau dispositif médical appelé EyeOP1. Ce dispositif à la pointe de la technologie, est le résultat de plusieurs années de recherche conjointe avec l'INSERM qui ont abouti à la mise au point d'un appareil fonctionnant au moyen d'Ultrasons Focalisés de Haute Intensité (HIFU).

EyeOP1 est un dispositif permettant de réaliser un traitement non invasif du glaucome réfractaire par ultrasons. Le traitement est extrêmement précis, simple et très rapide puisqu'il ne dure qu'une minute.

La société dispose aujourd'hui d'un savoir-faire unique et original qui lui a permis de se constituer un portefeuille de 6 brevets.

#### **EVIAGENICS**

EVIAGENICS est une entreprise de biotechnologie qui crée de nouveaux produits et des procédés de fermentation durable pour l'industrie de la chimie et de la pharmacie. EVIAGENICS développe des usines cellulaires en appliquant sa technologie unique de recombinaison *in vivo*. Ces cellules reprogrammées seront capables de transformer des sucres issus de sources renouvelables peu coûteuses comme les matières premières en de nombreux nouveaux composés de grande valeur. Les usines cellulaires d'EVIAGENICS et leurs produits répondront à la demande croissante des clients allant de sociétés agroalimentaires aux sociétés pharmaceutiques en termes de nouveaux produits et de processus de fabrication améliorés et durables car

- les produits EVIAGENICS considérablement améliorés (efficacité, stabilité, toxicité) remplaceront les produits existants ou s'appliqueront à de nouvelles indications ;
- les usines cellulaires EVIAGENICS réduiront les coûts énergétiques ainsi que les émissions toxiques et les déchets (moins de CO<sub>2</sub>, de solvants organiques ou de produits toxiques) et aideront ainsi à utiliser efficacement des ressources limitées (sucre, matières premières, pétrole)